20 minutes
ÉDITION NATIONALE

P. Rovaris / Sipa

+ DE 20 MINUTES **CULTURE**

Cérémonie
La recette magique de la Belgique pour briller aux Victoires de la musique P.10

Y. Hoche / AFP

Vendredi 10 février 2023 20minutes.fr N° 3812

Frédérick Florin / AFP

Depuis quatre ans, près de 350 personnes condamnées pour des faits de terrorisme islamiste ont quitté leur lieu de détention. Une sortie sous très étroite surveillance. P.6

Sortants, et après ?

RETRAITES
Jouer la montre sur le vote de l'âge de départ a ses avantages P.4

C. Enx / Ap / Sipa

« YOU »
Le public se retrouve dans le psychopathe Joe Goldberg P.11

Netflix

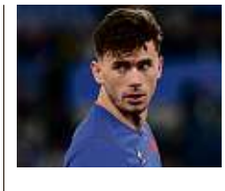
M. Insabato / Sipa

ETHAN DUMORTIER
Pour le jeune ailier des Bleus, le Tournoi des VI Nations a une intensité inhabituelle P.18

20 minutes AVEC VOUS

FANS DE LIVRES
Rejoignez notre communauté de lecteurs. Inscrivez-vous dès à présent sur : contributeur@20minutes.fr

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ, NE JETEZ PAS CE JOURNAL SUR LA VOIE PUBLIQUE : DONNEZ-LE OU RECYCLEZ-LE. MERCI !

PUBLICITÉ

Le défi de la sortie des ex-condamnés pour terrorisme

Même s'ils ont purgé leur peine, ces individus suscitent une vive inquiétude et sont soumis à un suivi très strict

Caroline Politi

Roué de coups, étranglé avec une telle hargne que les médecins ont constaté un enfoncement de la trachée, puis étouffé avec un sac en plastique : le 2 mars 2022, à la prison d'Arles, l'indépendantiste corse Yvan Colonna est grièvement blessé – il succombera quelques semaines plus tard – par un codétenu, Franck Elong Abé. En garde à vue, l'homme, qui purgeait une peine de neuf ans pour être parti faire le djihad en Afghanistan, a expliqué avoir « riposté » à un « blasphème ». Cet attentat, le dernier commis en France, illustre une crainte de plus en plus prégnante : celle de la récidive des détenus « TIS », c'est-à-dire condamnés dans des affaires de terrorisme islamiste.

Yvan Colonna a été assassiné à la prison d'Arles par un codétenu condamné pour terrorisme. *P. Guyot / AFP*

Plusieurs modalités de suivi

« S'ils commettent un attentat à l'intérieur d'une prison, pourquoi ne le feraient-ils pas à l'extérieur, lorsqu'ils sortiront ? », interroge une source policière haut placée. L'an passé, 78 détenus TIS sont sortis, 97 si on prend en compte les prévenus libérés dans l'attente de leur procès. Ils seront peu ou prou autant en 2023. « Peu d'individus condamnés pour leur participation à des actes terroristes sont sortis, mais cela viendra », assure-t-on à la direction de l'Uclat, l'unité de coordination de la lutte antiterroriste. Rattachée à la DGSI, elle s'assure qu'aucun détenu TIS ne soit libéré sans suivi. Quatre sur cinq restent surveillés au titre de leur radicalisation. « Ceux qui sont toujours obsédés par un passage à l'acte violent sont minoritaires, mais la plupart restent dans un ancrage idéologique suffisamment prégnant pour que les services estiment qu'un suivi est nécessaire. » Environ un tiers est astreint à un suivi judiciaire et ceux qui ne le sont pas, ou pour lesquels on estime ce suivi insuffisant, peuvent tomber sous le coup d'une mesure administrative qui impose, par exemple, un pointage au commissariat ou une interdiction de se déplacer.

Mais comment se réinsérer lorsqu'on doit pointer parfois deux fois par jour ? « La préoccupation de l'État est légitime, mais on plaque le même schéma pour tous alors qu'il y a une galaxie de profils », insiste l'avocat Vincent Brengarth. Il dénonce l'absence d'individualisation du suivi et le caractère systématique de ces mesures. D'autant que le nombre de « sortants » mis en cause dans de nouvelles affaires de terrorisme est « très marginal ». Lorsqu'il y a récidive, « il s'agit plutôt de faits de droit commun. On a également quelques cas de "sortants" qui retournent en détention parce qu'ils n'ont pas respecté leurs mesures de suivi », note-t-on à l'Uclat. C'est bien là le dilemme : si ces récidives sont si marginales, est-ce grâce au suivi ou parce que ces TIS ont rompu avec une partie de leur passé ?

Les sorties vont continuer

On compte près de 350 « sortants » depuis quatre ans. La majorité ont été condamnés entre 2013 et 2015. À l'époque, les peines oscillaient entre cinq et huit ans de prison. « Il y a eu un tournant en 2016, [...] les peines ont presque doublé », analyse une source judiciaire. Les sorties vont continuer : 417 détenus TIS et 550 détenus de droit commun signalés pour radicalisation sont derrière les barreaux.

L'aide humanitaire arrive en Syrie après le séisme

Un premier convoi d'aide est entré dans les zones rebelles du nord-ouest de la Syrie, jeudi, quatre jours après le tremblement de terre qui a tué plus de 20 000 personnes en Turquie et en Syrie, d'après le dernier bilan, jeudi soir. Le convoi, arrivé par la Turquie et composé de six camions transportant couvertures, matelas, tentes, matériel de secours et lampes solaires, devrait couvrir les besoins d'au moins 5 000 personnes. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, espérait jeudi que le Conseil de sécurité autorise l'ouverture de nouveaux points de passage humanitaire entre la Turquie et la Syrie, alors qu'un seul est autorisé aujourd'hui. *Photo : O. Sanadiki / AP / Sipa*

Une nouvelle commission au Sénat pour « lever les zones d'ombre » de TikTok

La création d'une commission d'enquête a été actée mercredi par la Conférence des présidents du Sénat, à la demande du président du groupe Les Indépendants, Claude Malhuret. Très populaire chez les jeunes, la plateforme chinoise à « l'opacité bien supérieure » à celle des autres réseaux inquiète. « On est dans des zones d'ombre notamment parce que les autres réseaux évoluent dans le cadre d'une démocratie (...), alors que TikTok évolue dans le cadre d'une dictature. La loi chinoise oblige toute entreprise à coopérer avec les services de renseignement », ajoute Claude Malhuret. *Photo : J. Angelillo / UPI / Shutterstock / Sipa*

L'Église d'Angleterre dit « oui » à la bénédiction des couples homosexuels

L'Église d'Angleterre s'est prononcée, jeudi, en faveur de la possibilité d'une bénédiction à l'église pour les couples de même sexe, tout en confirmant son opposition à la célébration de mariages religieux. Cette décision est le résultat de six ans de consultations, qui ont révélé les divisions de l'Église anglicane à ce sujet.

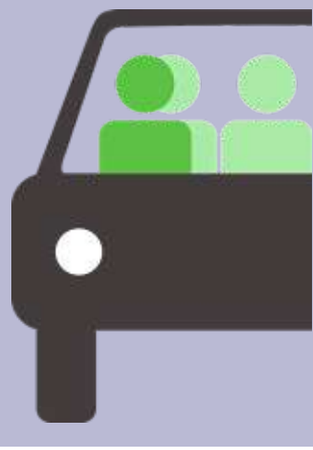

Le covoiturage peine à démarrer

Malgré une aide de 100 € lancée en janvier pour les automobilistes qui se mettent au covoiturage, celui-ci reste très minoritaire en France. Si le nombre de trajets n'a jamais été aussi haut (+ 17,6 % sur un an), « ce mode de déplacement ne dépasse pas les 40 000 trajets par jour, comparé aux millions de déplacements en voiture ou en transports », commente l'opérateur Karos dans un communiqué. *Picto : 17829076 / Pixabay*

Un corps calciné retrouvé près de dix jours après la disparition d'une étudiante à Brest

Près de dix jours après la disparition de la jeune Héléna Cluyou, à Brest, un corps calciné a été retrouvé en pleine forêt à Argol (Finistère). Dans le même temps, le principal suspect, un Brestois de 36 ans, dans le coma après une double tentative de suicide, est mort jeudi matin, a confirmé le parquet de Brest. Héléna Cluyou, jeune élève infirmière qui aurait dû fêter ses 21 ans le 1er février, n'a plus donné signe de vie depuis le dimanche 29 janvier, à sa sortie d'une discothèque du port de Brest.